

## Master Communication et industries créatives

### À PROPOS DE CE PROGRAMME

#### Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

**Domaine :** Culture et communication

**Parcours :** Formation en alternance

#### Durée de la formation

24 mois

#### Rythme de la formation

La 1<sup>re</sup> année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 4 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2<sup>e</sup> année se fait en alternance au CELSA et en entreprise.

#### Responsable(s) de Formation



**PAULINE ESCANDE-GAUQUIÉ**

Professeure des universités



**LISA BOLZ**

Maitresse de conférences

#### Coordination pédagogique



**AÏSSATOU DIALLO-CAMARA**

Coordinatrice pédagogique

#### Tarif

Master 1 : 255 € (frais de scolarité) + 105 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en alternance : 105 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

#### Information et contact

##### Orientation étudiante et concours

Catherine Jolis

catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

##### Contrat d'apprentissage

Karine Chevalier

karine.chevalier@sorbonne-universite.fr

## PRÉSENTATION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Communication et industries créatives propose un programme sur deux ans qui articule les fondamentaux des métiers de la communication (plan de communication, relations publiques, communication de crise, stratégie, management, etc.) appliqués aux domaines des industries culturelles et créatives (secteurs du cinéma, de la musique, des musées, de la mode, ou encore de l'édition). Cette formation permet d'appréhender les enjeux contemporains des industries culturelles et créatives : plateformes et IA, responsabilité sociale des entreprises, mécénat, etc. La dimension internationale et interculturelle est aussi centrale, de même que l'attention aux grands enjeux telles que les transformations numériques et environnementales et les problématiques d'inclusion et de diversité.

Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs et chercheuses en sciences sociales et humaines, et par des expertes et experts dans les secteurs de la culture. Les formats des enseignements sont pluriels : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, ateliers créatifs. La formation est articulée autour de projets pédagogiques appliqués à la culture où les étudiantes et étudiants répondent à une commande d'organisations culturelles partenaires publiques ou privées (Musée du Quai Branly, Sony, Arte, etc.), en mobilisant les savoirs académiques et les outils professionnels acquis pendant la formation. La formation à la recherche par la recherche occupe également une place importante avec la réalisation d'un travail de groupe en 1<sup>re</sup> année et d'un mémoire individuel en 2<sup>e</sup> année de master.

Le master a pour objectif de former des cadres de la communication dans les secteurs des industries culturelles et créatives. À l'issue de

la formation, dont la première année comprend un stage obligatoire et la deuxième année s'effectue en alternance, les diplômées et diplômés sont ainsi capables de développer des stratégies de communication et d'accompagner des projets des organisations du secteur de la culture et des industries culturelles, qui occupent une place cruciale et grandissante dans la société contemporaine.

## **PUBLIC**

Le master Communication et industries créatives s'adresse :

- aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiants ayant validé la 3<sup>e</sup> année de la licence Information et communication parcours Culture et communication du CELSA

## **COMPÉTENCES VISÉES**

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations et les institutions culturelles et créatives, et le champ médiatique lié à la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et aux sciences humaines et sociales.
- Concevoir et piloter des projets culturels et des stratégies de communication dans différents domaines et structures à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les mutations des secteurs des industries culturelles et créatives liés notamment à la plateformisation et à l'IA.
- Maîtriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux mutations écologiques et à la RSE (responsabilité sociale des entreprises) propres aux secteurs des industries culturelles et créatrices.
- Anticiper et accompagner les besoins et les transformations d'une organisation culturelle dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication afin de capter les mécènes et les différents publics.
- Comprendre la problématique d'un projet culturel et en appréhender les dimensions économique, managériale, culturelle et symbolique pour concevoir des stratégies de communication.

## **ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION**

Les cours des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication et stratégies culturelles. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2<sup>e</sup> semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3<sup>e</sup> année de licence au CELSA).

Les cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> (450h) semestre se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.

>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2<sup>e</sup> année de formation

### **En option**

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1<sup>re</sup> année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

## **DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES**

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication des entreprises et institutions publiques et privées liés aux secteurs des industries culturelles et créatives (cinéma, musique, mode, édition, musée, fondation de marque).

Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, chef de projet culturel, consultant dans les domaines de la culture, directeur de la communication.

## **EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES**

Arcom, Bourse de commerce, Carreau du Temple, Collection Pinault, Canal+, Éditions Robert Laffont, France Médias Monde, Havas, Konbini, Paris Musées, Potel et Chabot, Sogedif, Ville de Paris Direction des affaires culturelles, Warner Music.

Exemples de missions en alternance

## **DIPLÔME**

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.

Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

## **PROGRAMME**

Le master est organisé en 4 semestres.

**PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1****Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Approche socioculturelle de l'information et des médias
- Anthropologie du monde contemporain
- Transition environnementale et communication

**Enseignements de spécialité**

- Études appliquées au monde culturel
- Panorama du monde culturel
- Planning stratégique

**Enseignements méthodologiques**

- Gestion de projet culturel
- Mémoire
- Méthodologie

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

**PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2****Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Sociologie des organisations
- Droit de la communication et des médias

**Enseignements de spécialité**

- La culture et ses événements
- Sémiologie de la culture
- Stratégie médiatique et communication culturelle

**Enseignements méthodologiques**

- Rapport de stage
- Communication stratégique et influence
- Culture et expérience de marque

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Communication graphique

**Activités pédagogiques facultatives (S1 à S2)**

- Formation à la recherche documentaire
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)

**DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3****Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Industries numériques
- Comprendre la diversité dans le monde social
- Communication et création

**Enseignements de spécialité**

- Environnement économique et social des industries culturelles et créatives
- Industries culturelles de la mode et de la musique
- Industries culturelles du cinéma et des médias

**Enseignements complémentaires**

- Mécénat et institutions culturelles
- Plan de communication
- Mémoire
- Méthodologie du mémoire

#### **Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Les publics

## **DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4**

#### **Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Recherche appliquée sur la communication
- Cultures de marques et cultures du monde
- Communication corporate, RSE et intérêt général

#### **Enseignements de spécialité**

- Gestion de projet culturel et solidaire
- Musées et médiation
- Planning stratégique
- Le numérique

#### **Enseignements méthodologiques**

- Mémoire
- Mission d'alternance

#### **Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Scénographie des espaces publics, marchands et culturel
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

#### **Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)**

- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Visites d'entreprise

## **ADMISSION**

Pour candidater dans un master en deux ans au CELSA, vous devez avoir obtenu ou obtiendrez à la fin de l'année universitaire en cours un diplôme de licence ou 180 crédits ECTS (équivalent Bac+3), dans un établissement situé en France ou à l'étranger.

Pour postuler au master, vous pouvez présenter votre candidature par :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

### **Déroulé du concours**

L'accès au master est sélectif. Le concours du CELSA est structuré en deux phases.

#### **1- L'admissibilité**

Les dossiers de candidature sont évalués par une commission d'admissibilité. A l'issue de cette phase, les personnes déclarées admissibles sont convoquées à un entretien d'admission.

- Pour les candidatures MonMaster, le dossier est évalué selon le niveau académique, les projets académique et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- Pour les candidatures BEL, après communication des résultats d'admissibilité par les Écoles Normales Supérieure ou l'École nationale des chartes, les étudiantes et étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, sont déclarés admissibles.
- Pour les candidatures Campus France, sont évalués le niveau académique, les projets universitaire et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication. Un niveau de langue C1 est par ailleurs requis.

## 2- L'admission

Les candidates et candidats ayant été déclarés admissibles sont invités à se présenter à un entretien oral à distance avec un jury qui évalue la capacité d'analyse et de structuration de la réflexion, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les personnes admises se voient proposer une place dans le master qu'elles doivent accepter officiellement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

## Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de communication des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France.

La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Vous pouvez consulter dès maintenant le calendrier prévisionnel des dates de concours.

## Préparation du concours

Consulter la page [Rejoindre nos formations](#) pour des conseils et une bibliographie.

---